Semaines sociales, qu'au nom du Saint-Père Benoît XV, Son Eminence le cardinal Gasparri a adressée à M. Duthoit, à l'occasion de la Semaine de Caën. La voici in-extenso.

Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté.

Du Vatican, 17 juillet 1920.

Monsieur le président,

Le Saint-Père n'ignorait pas qu'en reprenant, en 1919, la série de leurs sessions annuelles, les Semaines sociales de France ne se contentaient pas de renouer une tradition déjà longue et assurément féconde en résultats. Il savait que dès le lendemain de la Semaine de Metz leurs dirigeants avaient très intelligemment élargi leur action en provoquant notamment, grâce aux collaborateurs qu'ils ont désormais dans la France entière, la tenue d'un certain nombre de Journées sociales, et il avait reconnu l'accomplissement de son propre désir dans cet apostolat réalisateur.

Vous me priez de dire à Sa Sainteté que cet effort si sincère et si persévérant a trouvé dans la parole pontificale un très précieux stimulant, et c'est vraiment avec l'accent de la piété filiale qu'au nom de tous vos collaborateurs vous en faites remonter l'honneur à Sa Sainteté Benoît XV. Vous parlez avec gratitude de la vigoureuse impulsion que reçoivent de sa part les meilleures initiatives sociales; de l'insistant rappel que l'auguste pontife a fait de l'encyclique Rerum novarum; de ses propres instructions enfin qui, dans ces derniers temps encore, ont si fort recommandé, avec des méthodes d'action vraiment pratiques, l'étude toujours plus approfondie des principes et des faits.

J'ai la satisfaction de pouvoir vous répondre, monsieur leprésident, que Sa Sainteté a eu pour très agréable cet homma-

de nee,

abbé tage mai-

proérale.

ssage laissé

a fort